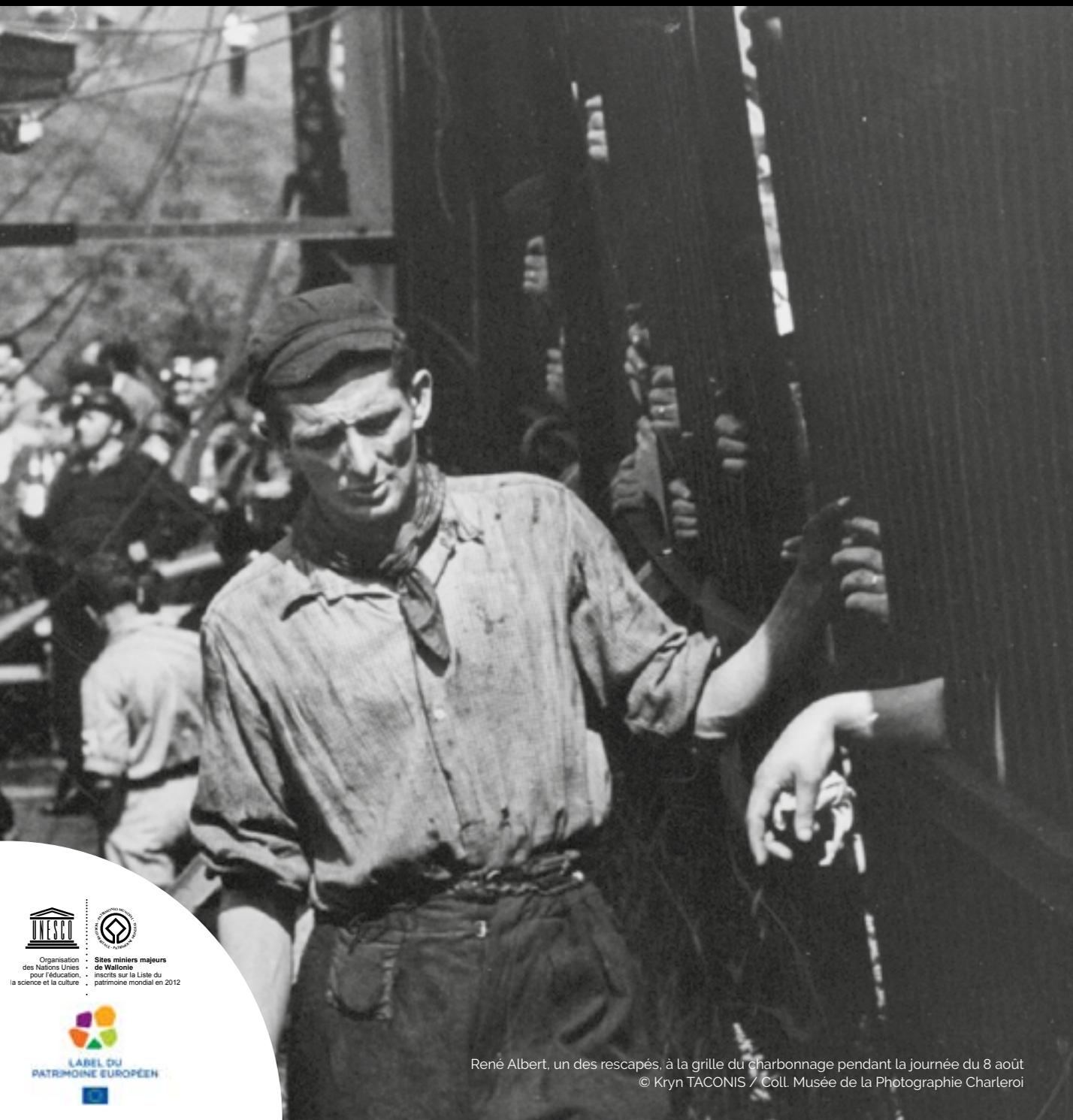


LE BOIS DU CAZIER

Les Nouvelles

SOMMAIRE

- ▶ 2 L'édito
- ▶ 3-4 Les rescapés du 8 août 1956
- ▶ 5 Nos collections
- ▶ 6 In Memoriam
- ▶ 7 Notre exposition
- ▶ 8 L'agenda



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Sites miniers majeurs
de Wallonie
inscrits sur la Liste du
patrimoine mondial en 2012



COMMÉMORER SANS OUBLIER PERSONNE !

Le Bois du Cazier se prépare à célébrer le 68^e anniversaire de la catastrophe du 8 août 1956.

Cette année, les commémorations revêtiront un caractère certes toujours aussi profond, mais également particulier par l'hommage rendu aux survivants. Des hommes dont les vies ont basculé suite à cette tragédie.

Car cet accident laissa des traces indélébiles, aussi auprès de leurs familles qui auraient dû, normalement, se réjouir de la tournure des événements les concernant.

Treize hommes retrouvant leurs proches. Treize rescapés marqués à jamais, treize victimes oubliées, tombées dans l'anonymat, comme trop souvent lors de catastrophes.

Un oubli qui commence souvent dès les premiers instants du sauvetage, où l'accent est mis sur la recherche d'autres survivants...

Ce fut le cas au Bois du Cazier, où les rescapés remontés le matin continuèrent à prester en surface leur journée de travail, vaquant, dans l'indifférence, à diverses tâches liées aux opérations de sauvetage en cours.

Jusqu'à la fin de leur vie, ces hommes reviendront chaque année à la date fatidique rendre hommage à leurs camarades disparus, avec ce sentiment de honte et de culpabilité face aux familles endeuillées, par le fait d'être toujours de ce monde.

Les traumatismes psychologiques profonds, souvent associés à des blessures physiques insoutenables ne sont pas à sous-estimer.

Survivre, ne signifie pas simplement continuer à vivre mais revivre. Cela implique une reconstruction de soi, un long travail pour redonner un sens à une existence fracassée. Un rescapé du Bataclan, lors des attentats de Paris, évoque « la violence des traumatismes contre lesquels il faut lutter sans relâche. »

Après toutes ces années, aurions-nous oublié de nous souvenir de ces hommes ? En faisant d'eux d'autres inconnus... mais de la mémoire !

Leurs récits révèlent l'enfer vécu au fond de la mine au cours des minutes qui suivirent le terrible incendie qui s'y déclencha, suite à l'imprudence de l'un des leurs. Mais nous rappellent aussi le courage et la résilience dont ils ont fait preuve par la suite, ce qui aurait dû inciter à ne pas tourner la page aussi vite, à reconnaître et à répondre à leurs besoins pour continuer à vivre.

Nous leur consacrons aujourd'hui une exposition qui leur rend leur statut de victime pour la mémoire collective.

Colette Ista
directrice ff

PROGRAMME

LE MARDI 6 AOÛT

18:00 **Site du Bois du Cazier**
Découverte du parcours - exposition "Les rescapés du 8 août 1956"

LE MERCREDI 7 AOÛT

17:00 **Grand-Place de Marcinelle**
Dépôt de fleurs au *Monument international aux Victimes du Travail*

18:00 **Site du Bois du Cazier**
Célébration eucharistique



LE JEUDI 8 AOÛT

08:05 **Site du Bois du Cazier**
Bénédictio de la cloche *Maria Mater Orphanorum*

08:10 Deux cent soixante-deux tintements en rappel des victimes

08:45 Lecture de textes

09:15 Hommage pluriconvictionnel

09:45 Discours officiels

10:30 Dépôt de fleurs au monument *Aux Victimes*

12:00 Réception du Consul Général d'Italie

Pour tout dépôt de fleurs, merci de contacter

Pour le 7 août : protocole@charleroi.be

Pour le 8 août : info@leboisducazier.be



Visage hallucinant et halluciné d'Alfons Vandeplas, l'un des six rescapés flamands
© Radar

LES RESCAPÉS DU 8 AOÛT 1956 : UNE CHANCE ET UNE SOUFFRANCE

Sur les 275 hommes descendus au fond le matin du 8 août 1956, 262 périrent, asphyxiés par le monoxyde de carbone. Treize hommes ont toutefois pu sortir de l'enfer, par leurs propres moyens ou grâce aux sauveteurs.

Le premier prit une cage (ascenseur) qui descendait deux ajusteurs appelés à 975 pour un problème technique ; ils purent prévenir du danger quelques ouvriers à 1035, avant de remonter et d'alerter la surface à 8h24. Les six suivants, qui se trouvaient à 1035, furent d'abord alertés par l'arrêt des machines électriques, une odeur de brûlé, de la fumée, signes qui ne laissent aucun doute sur l'importance de l'accident. Ils remontèrent par la cage suivante à 8h30. Ce fût la dernière. Les six derniers, « les Flamands », furent retrouvés trois par trois à 715 dans l'après-midi du 8 août par deux équipes de sauveteurs.

Ces hommes, durement éprouvés, « revenus de l'enfer » selon leurs propres mots, ont repris leur vie au lendemain de ce maudit 8 août. Certains ont juré de ne plus descendre au lendemain de la catastrophe et ont respecté cette décision ; d'autres sont retournés au charbonnage à la reprise de l'exploitation en 1957, par nécessité. Verheecke, brûlé au 3^e degré du pied à la hanche droite, sur son lit d'hôpital répond à un journaliste : « Oui, je retournerai à la mine. Que voulez-vous que je fasse d'autre ? ». Lowie, Saluyts et Wuyts, toujours souffrants, retournent au fond au Cazier pour la même raison et, surtout, pour le salaire attractif comparé à d'autres entreprises.

Sur le plan psycho-physique, les rescapés souffrent de nervosité, d'angoisse, de peur, de cauchemars, de sueurs froides, de violentes céphalées chroniques, de la diminution des capacités physiques par manque de souffle et « de courage ». Émotionnellement, ces hommes se sentent dégradés ; la médecine les déclare aptes au travail mais eux, et leurs épouses, sentent bien que



Deux mois après la catastrophe, retrouvailles entre les rescapés de la « dernière cage », dans le bouloir d'un café de Charleroi. Coll. Le Bois du Cazier

« quelque chose ne va pas », « qu'ils ne sont plus les mêmes ». Cette expérience traumatisante amène certains à l'isolement social, nourrit la colère et l'agressivité ou encore provoque une amnésie partielle, surtout chez les trois derniers remontés, leurs cerveaux ayant été privés d'oxygène.

Toutes les familles des rescapés témoignent du sentiment ressenti par leur parent : des images de la catastrophe revenant sans arrêt à l'esprit, la culpabilité d'avoir survécu, de ne pas avoir pu sauver les autres, voire de se sentir coupable de la mort des autres. Dans le cas du Cazier, le souvenir de Marceau Caillard, 27 ans, resté en dehors de la cage, avec Roger Van Hamme, pour sonner la remonte et disant « Nous prendrons l'autre cage », hantera littéralement Barbieux, Detobel et Fontaine.

« Culpabilité du survivant », « syndrome de Lazare », deux locutions pour révéler la seconde épreuve à laquelle les rescapés d'une tragédie collective doivent se confronter : celle de continuer à vivre, avec cette question qui taraude : « Pourquoi lui, pourquoi pas moi ? ». Le syndrome du survivant a été décrit en 1961 par William Niederland, un psychanalyste qui a diagnostiqué et traité les survivants de l'Holocauste. Le terme est depuis étendu à des personnes ayant vécu une expérience traumatique face à la mort.

Plusieurs rescapés se retrouveront lors des commémorations annuelles à Marcinelle, dès 1957 et jusqu'à leur mort, confirmant le « je ne peux pas oublier, je n'oublierai jamais » exprimé par tous.

À l'occasion des 68 ans de la catastrophe, une plaque commémorative reprenant les noms des rescapés sera placée et inaugurée dans le Mémorial. L'ensemble des ouvriers du poste de ce matin-là sera ainsi à nouveau réuni. Une exposition en extérieur, au pied des chevalements, sera accessible au public, relatant



Dans la journée du 8 août, Carlo Fontaine, René Albert et Philippe Detobel hagards, sur le carreau de la mine.

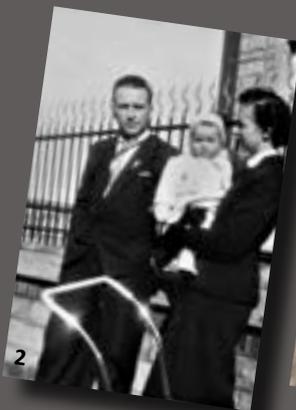
© Camille Detraux & Raymond Paquay / Coll. Musée de la Photographie, Charleroi

les événements du 8 août 1956 vécus par les rescapés, ainsi que les conséquences sur leurs vies. Merci encore aux familles qui nous ont confié souvenirs et documents personnels.

Julie van der Vrecken
bibliothécaire-documentaliste



1



2



3



4



5



6



7

TREIZE SURVIVANTS RESCAPÉS DE LA MÉMOIRE

Dès le lendemain des commémorations de 2023, l'équipe du Bois du Cazier a entamé une réflexion autour du 68^{ème} anniversaire de la catastrophe. Très vite, l'idée a germé de remettre à leur juste place les 13 rescapés du 8 août 1956. C'était un souhait des familles, c'était un devoir pour le Bois du Cazier de mettre, pour la première fois en lumière, ces « autres victimes revenues de l'enfer ». Pendant des mois, le travail de recherche de l'équipe scientifique s'est dès lors concentré autour de cette thématique. Les familles ont été contactées, les archives consultées, les coupures de presse décortiquées... pour aboutir à un parcours-exposition de 22 panneaux en extérieur.



8



9



10



11



12



13

1. ALBERT René
1924, Marcinelle -
1975, Montignies-sur-Sambre
**Machiniste de treuil de raval
à 1035**

2. BARBIEUX Robert
1935, Macon - 1997, Anderlecht
Décrocheur à 1035

3. DETOBEL Philippe
1924, Aiseau - 1988, Châtelet
**Bouveleur
de l'équipe Lebrun à 1100**

4. PASQUARELLI Onorato
1914, Pizzoferrato - 1972, Marcinelle
Palefrenier à 1035

5. PEERS Albert
1923, Petegem aan de Leie /
Deinze - 1983, Saint-Gilles
Conducteur de cheval à 765

6. VERHEECKE Alfons
1926, Diksmuide - 1976, Beerzel
Abatteur à 765

7. FONTAINE Carlo
1914, Couillet - 1981, Arlon
Surveillant de trait à 1035

8. WUYTS Karel
1923, Betekom - 1983, Begijnendijk
Abatteur à 765

9. VANDEPLAS Alfons
1938, Vosselaar - 1969, Schriek
Meneur de bois à 765

10. IANNETTA Antonio
1924, Boiano - 2012, Toronto
Encageur à 975

11. ZANNIN Attilio
1912, Venezia - 1973, ?
**Conducteur de locomotive
à 1035**

12. LOWIE François
1924, Genk - 1988, Deinze
Abatteur à 765

13. SALUYTS Louis
1919, Ramsel - 1979, Antwerpen
Abatteur à 765

DES RESCAPÉS... PARMIS LES COLLECTIONS par Alain Forti, conservateur

Comme Constantin Meunier, Anto Carte, Marius Carion ou encore Pierre Paulus précédemment, Edmond Dubrunfaut (1920, Denain ^{FR} - 2007, Furnes ^{BE}) fut lui aussi amené, comme témoin direct, à fouler un carreau de mine juste après un accident. Car l'image prégnante que l'on avait de l'industrie houillère à l'époque était incontestablement encore celle liée à sa réputation de dévoreuse d'hommes, réclamant toujours plus de chair humaine en échange du charbon extrait.



Après le coup de grisou (1954), 52 x 61 cm

Edmond Dubrunfaut, dont nous possédons depuis 2011 dans nos collections vingt-six oeuvres grâce à une donation importante de ses enfants, s'est invariablement intéressé à la classe ouvrière, dont il était lui-même issu. Partout où son inspiration le guidait, comme ici au Borinage, une véritable enquête préparatoire, particulièrement fouillée, doublée ici d'un reportage photographique, précédait la phase de création artistique proprement dite qui, par après, avait lieu en atelier. Une série d'oeuvres plus fortes les unes que les autres, cernant au plus près le quotidien des mineurs et aux titres évocateurs, verra ainsi le jour.

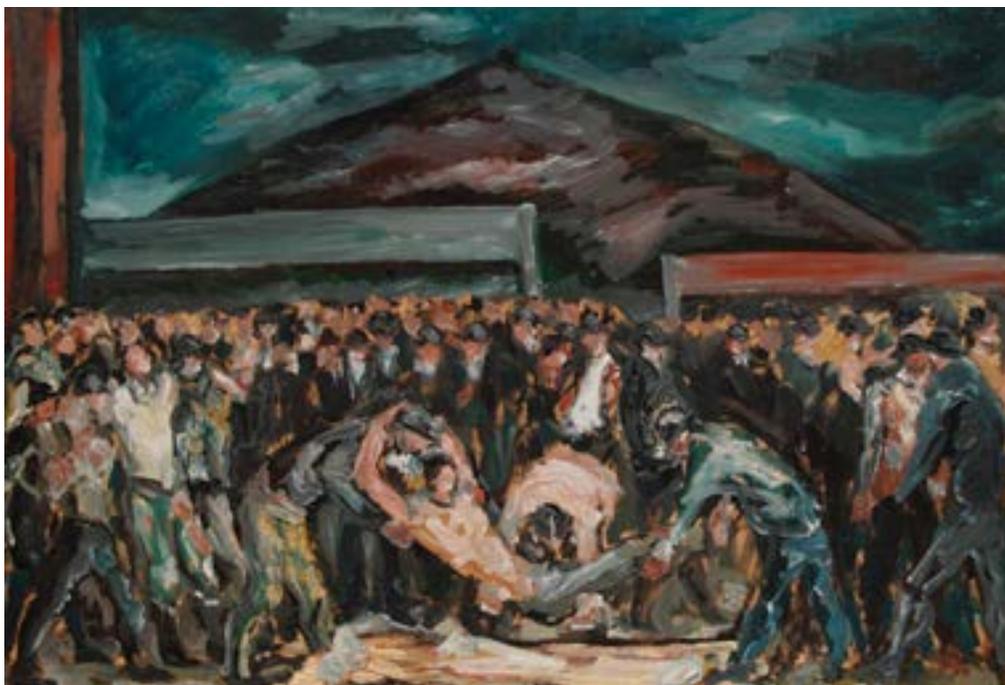
En janvier 1953, lorsqu'un coup de grisou endeuille le siège dit « Marcasse » des Charbonnages belges à Wasmes, Dubrunfaut est sur place. À cette occasion, son attention est attirée par le sort des blessés, ceux que l'on surnomme « rescapés ». Il montre leur retour à la surface. Sortant hagards de la cage, gravement brûlés, les vêtements en lambeaux suite à l'explosion, ils errent tels des zombies sur le carreau de la mine.

Hâtivement réalisés, dans une facture proche de l'impressionnisme, ces petites huiles sur panneaux pourraient être des esquisses, travail préparatoire à de plus grandes réalisations. Ces représentations, de par leur style, renforcent le côté éphémère du statut de « rescapé ». Il n'était pas rare en effet qu'après le déclenchement d'un accident, la mort rôdant autour du puits sinistré reprenne la main pour alourdir le bilan. À Marcasse, le nombre de victimes passa ainsi de 21 aux premières heures de la catastrophe, à 24 les jours qui suivirent.



L'accident (1954), 52 x 61 cm

L'oeuvre intitulée « Marcasse après le grisou », représentant l'installation d'un blessé sur un brancard, ne fait-elle pas prémonitoirement penser à une mise au tombeau, avec à l'horizon un terril se dressant en un Golgotha du martyrologe minier ?



À Marcasse après le grisou (1954), 42 x 61 cm

ILS NOUS ONT QUITTÉS...

IN MEMORIAM



Marcel HARDY (13.09.1929, Macon – 06.06.2024, Montigny-le-Tilleul)

Après la Seconde Guerre mondiale et avoir terminé ses études secondaires au Collège de Fourmies en France, Marcel quitte la ferme familiale et cette région frontalière qui l'a vu grandir pour entamer des études à l'Université du Travail à Charleroi.

Diplômé ingénieur technicien en mécanique, il est tenté par une carrière dans l'industrie charbonnière qui, à l'époque, dispensait du service militaire toute personne s'y engageant.

Jeune ingénieur aux Charbonnages de Monceau-Fontaine, il sera présent au Bois du Cazier, comme nombre de ses collègues, lors de la catastrophe de 1956. Dououreux souvenir qui le vit participer, entre autres, à des mesures et des analyses scientifiques dans le puits sinistré, avant de s'atteler à la remonte des corps des victimes. De par ses fonctions à Monceau-Fontaine, où il deviendra le responsable du service mécanique fond, il fut amené à vérifier que la configuration des installations des différents sièges de la société ne permette pas ce type d'accident. La même année, il convole en justes noces avec Viviane Vilain.

À la fermeture en 1980 du dernier siège encore en activité de Monceau-Fontaine, le Puits n° 17 à Piéton, Marcel fera un bref passage par le bureau d'études de Tractebel avant de retourner à ses premières amours et de rejoindre le Charbonnage du Roton à Farciennes. Il y restera jusqu'à la fin de l'extraction en 1984, qui marque la fin de l'exploitation houillère en Wallonie. Il a alors 55 ans et se voit prépensionné. De quoi pouvoir se consacrer à ses nombreuses activités extra-professionnelles, comme l'encadrement des scouts de Monceau-sur-Sambre.

Mais c'est à nouveau à la mine qu'il consacrera le plus clair de son temps comme membre fondateur, en 1992, de l'Amicale des Mineurs des Charbonnages de Wallonie (AMCW). Avec Pierre Lebrun, ancien directeur de Monceau-Fontaine et ami de toujours, il dessinera la bannière de l'association confectionnée et brodée par les Sœurs trappistines de l'Abbaye de Soleilmont.

Du recueillement de circonstance à la mémoire des victimes de Marcinelle, au rôle de boute-en-train à l'occasion d'une fête de Sainte-Barbe, Marcel restera toute sa vie fidèle à ses valeurs, à ses passions, à son tempérament et au sens de l'amitié... Avant de partir retrouver, à 94 ans, celle qui fut son épouse, disparue deux ans plus tôt.



Orestre PERETTI (17.12.1935, Morovalle dans les Marches (Italie) - 09.06.2024, Montignies-sur-Sambre)

Madame Cindy Godefroid nous a fait part du décès de son grand-père, Orestre Peretti, mineur au Bois du Cazier en 1955 et 1956.

« Orestre Peretti a rejoint son frère Carlo Peretti pour travailler au Bois du Cazier. Il s'est d'abord occupé du cheval "Grégoire" avec lequel il s'est lié d'amitié. Il a échappé à plusieurs accidents grâce à sa réactivité », témoigne Madame Godefroid. « Il devait travailler le jour de la catastrophe mais un ami lui avait demandé de changer de pause avec lui. Comme il aimait travailler la nuit, il avait accepté. Cela lui a sauvé la vie. Il a bien entendu aidé les services de secours après la catastrophe pour retrouver les défunts. Une expérience difficile qui l'a beaucoup marqué. »

Orestre Peretti s'est marié avec la fille d'un mineur flamand, Ghislaine Rondelez. Il a eu 5 enfants : Reno, Nadia, Roland, Rosanna et Fabrizio. « Il a fait du catch en tant que "Franco Nero". Il a créé une belle et grande famille, unie. 14 petits-enfants et une série d'arrière-petits-enfants ».



UNE PLONGÉE DANS LE PASSÉ DES TRAMWAYS CAROLORÉGIENS...

Dans la nuit du 30 juin au 1^{er} juillet 1974, le dernier tram vert rentre au dépôt Genson à Montignies-sur-Sambre. Cinquante ans plus tard, le Bois du Cazier, en partenariat avec le Musée des Transports en commun de Wallonie à Liège, lui rend hommage.

Photographies, objets, documents d'archive et vidéos font revivre l'épopée de ces tramways carolorégiens qui rappellera au public de nombreux souvenirs. Exceptionnellement, et durant toute la durée de l'exposition, les visiteurs sont autorisés à monter à bord de la motrice 201, s'asseoir sur ses banquettes rudimentaires en bois pour visionner un documentaire retraçant le trajet du dernier tram vert.



Cette motrice de 1904 a été confiée à l' AIS (Archéologie Industrielle de la Sambre) par l'AMUTRA (Association pour le Musée du Tramway) au début des années 1990. Elle a ensuite déménagé de la Providence vers le Bois du Cazier, en même temps que le Musée de l'Industrie.

Par le biais d'un passé révolu mais pas si lointain, cette exposition sensibilise aussi les visiteurs à la problématique de la mobilité, enjeu fondamental pour le développement durable.

PRÈS D'UN SIÈCLE SUR LES RAILS

La première ligne de tramway de la région date de 1881. Elle reliait Charleroi à Gilly. La traction y est d'abord mixte : vapeur et chevaline. L'électrification du réseau est décidée au début du XX^e siècle. Deux compagnies de transport se partagent alors le territoire : il s'agit de la

Société Nationale des Chemins de fer Vicinaux (SNCV) et la Société anonyme des Tramways Électriques du Pays de Charleroi et Extensions (TEPCE). Le réseau des tramways atteint son apogée au début des années 1930.

Après la Seconde Guerre mondiale vient l'époque du « tout à l'automobile ». Pour répondre à cette concurrence, les TEPCE entreprennent en 1951 une campagne de modernisation avec notamment un remplacement du matériel roulant pour améliorer les performances des convois. Ces mesures redressent temporairement la situation, mais la baisse des voyageurs reprend très vite. D'autre part, les coûts d'exploitation ne cessent d'augmenter...

TERMINUS, TOUT LE MONDE DESCEND !

Dès 1958, les TEPCE remplacent les tramways par des autobus jugés moins chers en termes d'exploitation. C'est le début de la fin pour les trams verts. Il faudra néanmoins plus de quinze ans pour les voir disparaître complètement. Entretemps, le 3 décembre 1961, la concession des TEPCE était arrivée à échéance. L'exploitation du réseau est alors confiée à une société intercommunale mixte, la STIC, Société des Transports Inter-Communaux de Charleroi.

APPEL À TÉMOINS

« J'ai utilisé pendant des années les lignes 5 et 15, de Charleroi-Jésuites à la place Albert 1^{er} à Montignies. Une des craintes, c'était l'apparition d'un contrôleur costaud et impressionnant. Même en étant en ordre, on était mal à l'aise en le voyant, sévère, en tenue de "maréchal des trams verts". Je l'ai revu des années plus tard en civil, et infiniment plus aimable. Il voulait alors parler de ses idées de transformation des lignes et de métro. »

Si, comme Philippe Mac Kay, vous avez été usager ou membre du personnel des trams verts, vos souvenirs et vos anecdotes nous intéressent.

Transmettez-nous votre témoignage par mail à communication@leboisducazier.be.

Ces récits enrichiront le contenu de nos archives.

ESPACE DÉDIÉ AUX ENFANTS



Cette exposition sur les trams verts de Charleroi propose un espace dédié aux enfants de 6 à 12 ans.

Cet espace offre des activités interactives et éducatives explorant l'histoire des transports.

* **Frise chronologique interactive** : replacer différents véhicules dans l'ordre chronologique pour compléter une ligne du temps.

* **Puzzle historique** : recréer grâce à un puzzle de 48 ou 104 pièces la carte des transports en commun dans la région de Charleroi en 1937.

* **Tramway en LEGO** : construire la tête ou le profil d'un tramway en briques multicolores.

* **Qui est Wattman ?** : le retrouver parmi les super héros.

* **Espace lecture et visionnage** : un coin dédié à la lecture et au visionnage de documents sur les moyens de transport et de traction, pour une découverte approfondie et ludique du sujet.

Ou comment apprendre tout en s'amusant !

ANIMATIONS DES VACANCES D'ÉTÉ

TARIF PRÉFÉRENTIEL POUR LES FAMILLES

22 euros (au lieu de 28 euros) à partir du 9 juillet

Pour les familles de 2 adultes et 2 enfants de moins de 18 ans (4 euros par enfant supplémentaire)

Pas de réservation nécessaire

2 ESCAPE GAMES Dans le bouveau et dans la loge

Infos pratiques

- Pour le bouveau (à partir de 8 ans) : du mardi au samedi à 11h et à 14h ;
- Pour la loge (à partir de 14 ans) : du mardi au samedi à 15h ;
- Max. 4 personnes dont un adulte ;
- 50€ par escape game pour 4 personnes (entrées comprises).

Réservation via <https://www.leboisducazier.be/event/ete2024/>



EXPO « LA HOUILLE ACIÉRISÉE »



Exposition associant en 27 ensembles les oeuvres photographiques de deux poètes plasticiens, Anne Courtoy et Jos Tontlinger.

L'un incorpore collages, coloriations et vrai charbon à ses tirages argentiques tandis que l'autre imprime ses clichés numériques directement sur métal.

Ou comment, dans une fusion artistique, associer deux matières que la Révolution industrielle a rendu indissociables, la houille et l'acier. Tout en parcourant par l'image des sites symboliques comme le Bois du Cazier, et des régions emblématiques comme la Wallonie, la Ruhr ou encore la Lorraine.

À voir jusqu'au 8 septembre

Journées du Patrimoine en Wallonie
LE
PATRIMOINE
POUR TOUS



Lors du week-end des Journées du Patrimoine, le site est en accès libre. Un parcours balisé permettant de découvrir son histoire sera proposé aux enfants atteints de troubles de l'attention, de dyslexie ou de problèmes de compréhension. Des fiches explicatives adaptées les inciteront à se mettre dans la peau d'un mineur, en réalisant des épreuves les conduisant à un trésor.

En fonction de leur sensibilité, ceux-ci choisiront un plan ou une photographie, avant de se lancer à la découverte du Bois du

Cazier. La balade dure plus ou moins 90 minutes au cours de laquelle ils apprendront les différents usages du charbon, le métier de mineur ou encore l'histoire de l'immigration italienne...

Réservation non-obligatoire. Durée : 1h30

JOURNÉE DU PATRIMOINE – « Le charbonnage au féminin » 20 SEPT. À 18H30

Conférence de notre historienne Aude Musin sur les origines du Bois du Cazier autour de la personnalité d'Eulalie Desmanet de Virelles. Le 30 septembre 1822, celle-ci obtient, par arrêté royal du Roi Guillaume d'Orange des Pays-Bas, la concession des mines de houille situées sous les bois qu'elle possède à Marcinelle.

Dans un monde se conjuguant généralement au masculin, cette femme a joué un rôle essentiel.

Réservation : reservation@leboisducazier.be



Rue du Cazier 80 - 6001 Marcinelle - Tél : +32 (0)71/88 08 56

www.leboisducazier.be - info@leboisducazier.be

Ouvert au public du mardi au vendredi de 9h à 17h

Les samedi et dimanche de 10h à 18h

Le Bois du Cazier, Les Nouvelles - Journal d'information de l'asbl « Le Bois du Cazier » imprimé sur papier écologique certifié FSC / **Directrice de publication** : Colette Ista / **Rédactrice en Chef** : I. Saussez / **Ont collaboré à ce numéro** : C. Dethy / A. Forti / J. van der Vrecken / **Crédits photographiques** : Fonds Mupdofer / A. Forti / V. Vincke / **Conception graphique** : B. Chartier / **Imprimeur** : Lebrun Communication